

Au **œur** DE SAINT-PIERRE

#38

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont



DES INVESTISSEMENTS POUR LES QUARTIERS

08

PETITE ENFANCE

L'accueil des jeunes
enfants dans la commune

10

DOSSIER

Le
budget

16

ANIMATIONS

Les fêtes
de Saint-Pierre-du-Mont



**Saint Pierre
du Mont**
Landes

Comme tous les ans, les mois de mars et d'avril sont consacrés à la préparation et au vote du budget de notre commune. Grâce au désendettement de la ville, nous gardons toute notre énergie pour le développement de cette dernière.

Nous avons fait le choix, encore cette année, de maintenir le même niveau de subventions à nos associations qui œuvrent pour participer activement aux différentes manifestations et au rayonnement de notre commune.

Grâce au travail des élus et des services, nous trouvons des pistes d'économie qui ne se font ni au détriment de la qualité du service public, ni au détriment de la population. Tous les éléments chiffrés sont présentés dans le dossier de ce bulletin municipal.

Saint-Pierre-du-Mont est une ville aux finances saines qui lui permettent de continuer à investir pour : le bien vivre ensemble, la prévention et le développement durable, la sécurité, la construction et la réhabilitation des bâtiments, l'entretien du patrimoine.

Nous pensons également au pouvoir d'achat de nos concitoyens en renouvelant les aides financières pour le permis de conduire et l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

Gérer une commune, c'est avant tout agir pour l'intérêt général, sans se laisser enfermer dans des étiquettes partisans, voilà mon engagement depuis 2014.

L'arrivée du printemps, c'est toujours un vent de renouveau qui souffle et qui s'exprime aussi à travers les nombreux événements, les moments festifs et conviviaux prévus à partir de ce mois d'avril. Je pense en particulier à la biennale de la photographie et son exposition dans les jardins publics de la ville, au concours de peinture et de nouvelles, aux 5 ans des Perturbés (Groupe de brass band saint-pierrois), à la finale de Battle de Hip Hop organisée par Dream landes, sans oublier nos fêtes patronales à partir du 12 juin avec des animations familiales pour toutes les générations.

Je vous invite à saisir cette belle opportunité printanière pour participer à la vie locale, échanger et partager ces moments précieux qui font que notre commune est un lieu de vie chaleureux et dynamique.

Je vous remercie vivement de votre confiance, bonne lecture et à très bientôt dans nos rues, nos parcs et nos événements.

Bien cordialement

Joël Bonnet

Maire de Saint-Pierre-du-Mont

Au cœur de Saint-Pierre - n°38

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont
1 avenue Georges Sabde / 40280 Saint-Pierre-du-Mont
Tél. 05 58 75 31 07 / mairie@saintpierredumont.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC
(gestion forestière durable certifiée)

Directeur de la publication : Joël Bonnet

Rédaction et édition : Mairie de Saint-Pierre-du-Mont

Mise en page : Jum Communication

Crédit photos : Pascale Tabarly - Jean-Louis Saubion (biennale de la photo)

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont - Direction de la communication

Mont de Marsan Agglomération (photo drone) - Les Perturbés

Imprimé en France

Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE
SÉANCES
DES CONSEILS MUNICIPAUX
P.4

VOIRIE
LA ZONE 30
P.5

VIE LOCALE
INFORMATIONS
AUX ADMINISTRÉS
P.6

PETITE ENFANCE
L'ACCUEIL DES JEUNES
ENFANTS DANS LA COMMUNE
P.8



LE DOSSIER
BUDGET
P.10

CULTURE
BIENNALE ET CONCOURS
PHOTO
P.14

ANIMATIONS
LES FÊTES PATRONALES
P.16

HISTOIRE
BALADE PATRIMONIALE
P.17

DÉMOCRATIE
EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES
P.18

L'AGENDA
ÉVÉNEMENTS SPORTIFS / CULTURELS
P.19

INFO JEUNES : TA P'TITE PAGE À TOI
ACTIVITÉS SPORTIVES

1

UN DON POUR LA HOLI

Le 25 janvier, le Tennis Club de Saint-Pierre-du-Mont, les sections sportives rugby et football, l'association Faya Zumba, le Conseil Municipal des Enfants et Ariane, ont remis un chèque de 920 euros à l'association La Holi. Cette somme a été collectée lors de la journée Octobre Rose organisée au complexe tennistique Jean Audouin, le 5 octobre 2024.

2

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 19 MARS 2025

La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc s'est tenue le 19 mars 2025. Les Autorités civiles et militaires, les représentants des Ordres Nationaux et les Anciens Combattants accompagnés de leurs drapeaux, se sont rendus au cimetière du bourg pour le fleurissement des tombes des saint-pierrois morts en Afrique du Nord : Messieurs Petithomme et Maisonnave. La cérémonie s'est poursuivie au Monument aux Morts pour la lecture des manifestes et les dépôts de gerbes.

1



2



3



4



Arrêt SUR IMAGES

4

CONFÉRENCE : « IDENTIFIER, PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS ET LES VIOLENCES DANS LE SPORT. »

Éducateurs sportifs, parents, pratiquants et dirigeants des associations sportives saint-pierroises se sont réunis le 24 mars à l'E.M.S pour participer à une conférence sur les incivilités et les violences dans le sport.

Cet événement, animé par Chloé Dedebar, Chargée de mission au Comité Départemental Olympique Sportif des Landes, et Cédric Boilon, du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports des Landes, s'inscrit dans une démarche d'accompagnement et d'écoute des bénévoles, affirmée par les élus de la ville. Un temps d'échange a permis aux participants d'apporter leurs témoignages et d'exposer les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien au sein de leurs clubs.

3

LES RDV DU DD ONT FÊTÉ LE PRINTEMPS !

La Fête du printemps s'est déroulée le dimanche 23 mars à la Maison du Temps Libre. Ateliers pratiques, vide-jardins, troc de plantes - gratiféria, fabrication de bombes à graines, et vide-greniers organisé par l'association Edelweiss, c'est ce que les visiteurs ont pu découvrir tout au long de la journée. Cette journée de sensibilisation à destination de toute la famille a été organisée par le service Développement Durable et bien vivre ensemble de la Ville de Saint-Pierre-du-Mont, ainsi qu'un grand nombre de passionnés bénévoles !

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

... L'ORDRE DU JOUR DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX



MERCREDI 12 MARS

Dossier PROCES-VERBAL

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28.01.2025

Dossier BUDGET - FINANCES

- 2 - Budget principal et budget annexe Pôle santé et Maison des projets - approbation des Comptes Financiers Uniques (CFU) 2024 de Monsieur le Comptable du Trésor et de Monsieur l'Ordonnateur
 - > note de présentation synthétique du CFU 2024
 - > un débat sur les crédits de formation des élus est organisé - art. L2123-12 du CGCT
- 3 - Affectation des résultats 2024 - budget principal et budget annexe
- 4 - Vote du débat d'orientation budgétaire 2025 sur la base d'un rapport

Dossier SUBVENTIONNEMENT

- 5 - Budget principal - subvention d'équipement au SYDEC

Dossier GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 6 - Création de poste

Dossier CONVENTIONNEMENT

- 7 - Convention de servitude de passage de canalisations sur la parcelle AC 1064 pour Enedis

- Information du Conseil Municipal de l'état récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus du conseil municipal - exercice 2024,

- Information du Conseil Municipal des décisions de Monsieur le Maire prises par délégation, DEC01_2025 du 9 janvier 2025

- Décision : Marché public passé selon la procédure adaptée pour la réhabilitation de la Maison des Projets-DEC02_2025 du 21 janvier 2025

- Décision : Avenant n°1 au marché n°2024-03-LOT 1 passé selon la procédure adaptée avec la SAS GARBAY pour les travaux de réhabilitation de la Maison des Projets - Lot 1 Gros œuvre, démolitions, désamiantage DEC16_2025 du 30 janvier 2025

- Décision : Tarification des animations sportives assurées par le service sport et vie associative sportive DEC17_2025 du 20 février 2025

- Décision modifiant l'acte constitutif d'une régie d'avance pour le service sport et vie associative sportive et affaires générales DEC18_2025 du 24 février 2025

- Décision : contrat d'assurances prestations statutaires personnel CNRACL de Saint-Pierre-du-Mont - années 2025 à 2028

- Questions diverses.



JEUDI 10 AVRIL

Dossier BUDGET - FINANCES

- 1 - Budget principal - approbation du budget primitif 2025
 - > note de synthèse du budget primitif 2025
- 2 - Budget principal 2025 - application de la fongibilité des crédits
- 3 - Vote des taux d'imposition pour l'année 2025

Dossier SUBVENTIONNEMENT

- 4 - Attribution de subvention d'équipement au S.D.I.S. des Landes
- 5 - Attribution de subvention d'équipement au S.Y.D.E.C.
- 6 - Attribution de subvention au C.C.A.S.
- 7 - Budget principal - attribution de subvention aux associations
- 8 - Budget principal - attribution de subvention au Comité des Fêtes
- 9 - Budget principal - attribution de subvention à l'association ADAPEI
- 10 - Budget principal - attribution de subvention à l'association Entre parenthèses
- 11 - Budget principal - attribution de subvention à l'association U.N.C. section montoise
- 12 - Budget principal - attribution d'une subvention d'un montant supérieur à 23000 € à l'Association Sporting Club Omnisports
- 13 - Budget principal - attribution d'une subvention d'un montant supérieur à 23000 € à l'Association pour l'Initiation et le Développement de la Musique - IDEM
- 14 - Budget principal - attribution d'une subvention d'un montant supérieur à 23000 € à l'Association les Compagnons Bâisseurs Aquitaine

Dossier GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

- 15 - Mise à jour du tableau des effectifs de la Commune

Information du Conseil Municipal des décisions de Monsieur le Maire prises par délégation :

- DEC25_2025 du 17 mars 2025

- Décision : Bail de location parcelle AE 821 DEC26_2025 du 18 mars 2025

- Décision : Marché public passé conformément aux dispositions de l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique - Acquisition d'espaces radiophoniques



UNE CIRCULATION APAISÉE DANS LES QUARTIERS

LA ZONE 30

La limitation de la vitesse à 30 km/h a été mise en place depuis plusieurs années devant les écoles et au cœur de ville notamment. L'extension de cette mesure a été présentée aux membres de la commission urbanisme le 4 septembre 2024 et exposée aux habitants de la ville lors des rencontres de quartiers avec le maire, en septembre et octobre 2024.

Définition de la ZONE 30

La ZONE 30 est un espace public, comprenant un ensemble de voiries, où l'on cherche à instaurer un équilibre entre les pratiques de la vie locale et la fonction circulatoire, en abaissant la vitesse maximale autorisée pour les véhicules, afin de privilégier la sécurité de tous les usagers. La priorité à droite aux intersections est généralisée dans la ZONE 30.

La ZONE 30 est délimitée par les panneaux en entrée et en sortie de zone.

Fixation du périmètre

Il revient au maire, qui dispose du pouvoir de la police de la circulation, de fixer par arrêté les périmètres des zones 30 tels que définis dans la carte ci-contre : quartiers du Manot, du Biarnès, du Pouy, du Bourrassé.

Il revient ensuite à Mont de Marsan Agglomération, gestionnaire de la voirie, d'installer la signalisation réglementaire.

Piétons

Dans la ZONE 30, les piétons doivent pouvoir traverser facilement en tout point de la chaussée, il n'y a donc pas lieu d'implanter des passages piétons. En effet, le passage piéton constitue une contrainte forte, dans la mesure où il y a obligation de l'emprunter dès lors qu'il se situe à

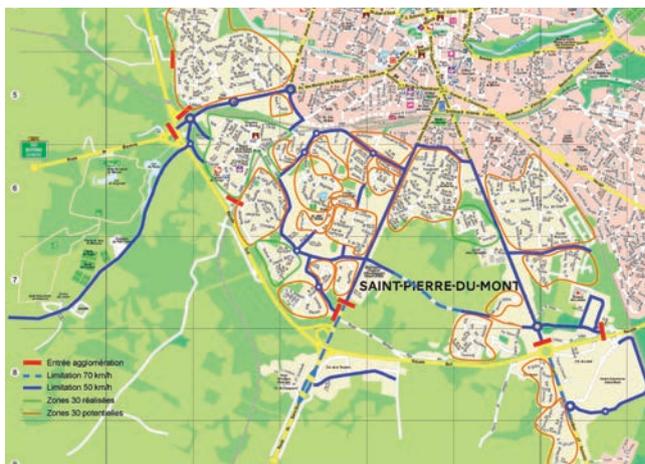
moins de 50 m de l'endroit où se trouve le piéton qui souhaite traverser la chaussée.

Cyclistes

Dans la ZONE 30, toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions particulières prises. Cette mesure vise à accompagner le développement de l'usage du vélo.

Voitures

Sauf indication contraire, la circulation est autorisée à tous types de véhicules.



INFORMATIONS AUX ADMINISTRÉS

Nuisances sonores

La saison d'entretien et d'embellissement de vos extérieurs a commencé. Vous avez débuté vos travaux de jardinage et de bricolage. Pour ne pas créer de désagréments à votre voisinage voici un petit rappel de bon aloi.

Vos activités nécessitant des appareils à moteur sont autorisées qu'aux horaires suivants :

**Les jours ouvrables de 8h30 à 12h
et de 14h à 19h.**

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

A savoir également :

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par le bruit provenant de ces lieux tels que ceux provenant d'appareils radio, audiovisuels, instruments de musique, appareils ménagers, climatiseurs ou tout autre appareil susceptible d'engendrer des nuisances sonores (Arrêté Préfectoral de prévention des nuisances sonores et de lutte contre les bruits de voisinage en date du 25 novembre 2003).



Moustiques tigres

Plus dangereux que le moustique classique car il transmet des maladies comme la dengue, la chikungunya. C'est pourquoi, lutter contre la prolifération du moustique tigre nous concerne tous.

Comment le reconnaître ?

Le moustique tigre est plus petit que le moustique classique. Il mesure en général 5 millimètres et est noir, avec des rayures blanches sur le corps : une ligne blanche longitudinale en position centrale sur le thorax et avec des anneaux blancs sur les pattes. Ses ailes sont également noires.

Contrairement aux moustiques classiques qui piquent davantage le soir et la nuit, et dorment dans la journée, "le moustique tigre pique davantage le matin et en fin d'après-midi".

Dans la plupart des cas la piqûre du moustique tigre est bénigne, il suffit de nettoyer à l'eau et au savon de Marseille et si besoin, d'appliquer une crème apaisante comportant un antihistaminique.

Comment se protéger du moustique tigre ?

Il faut associer plusieurs solutions pour multiplier l'efficacité.

• Traquer l'eau stagnante

Le moustique tigre raffole de l'eau stagnante. Il faut donc veiller à ce qu'il n'y en ait ni dans la maison, ni dans le jardin dès le début du printemps et pendant tout l'été. La période la plus favorable à sa reproduction étant le mois d'avril, il faut commencer très tôt à vérifier les points d'eau dormante.

Il est important de surveiller les gouttières, de vider les coupelles des plantes vertes, de vider les siphons, de ranger les jouets d'enfants et les outils de jardinage accueillant de l'eau de pluie, de vérifier qu'il n'y a pas d'eau stagnante sous les dalles des terrasses, d'assécher les caves... 150 mètres, c'est la distance moyenne que parcourt un adulte ; cela signifie que le lieu de ponte est tout proche de l'endroit où vous vous faites piquer.

Si le moustique tigre en a peu sous nos latitudes, les moustiques en général connaissent cependant des prédateurs : les mésanges charbonnières, les mésanges bleues et les chauves-souris.

Ces dernières peuvent ingurgiter jusqu'à 1000 moustiques dans la nuit. La ville de Saint-Pierre-du-Mont a décidé d'installer 14 nichoirs pour mésanges charbonnières, 14 nichoirs pour mésanges bleues et 10 pour les chauves-souris répartis sur l'ensemble de la commune.

Même si les mésanges ne sont pas la solution au moustique tigre, elles font partie de la biodiversité des villes et villages à favoriser ; vous pouvez, vous aussi en installer.

Quelques règles à respecter :

Il faut savoir que les mésanges sont territoriales. Dans un grand jardin, on peut installer deux nichoirs destinés à une même espèce, mais ils doivent être suffisamment éloignés pour respecter les limites de territoires. Il faut compter : 15 à 20 m pour la mésange bleue et 40 à 50 m pour la mésange charbonnière.

• Signaler la présence du moustique tigre

L'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) propose aux particuliers de participer à la détection du moustique en signalant sa présence via le site signalement-moustique.anses.fr

Malgré tout, il ne faut pas que ce satané moustique vous empêche de passer un bel été !

Les obligations légales de débroussaillage (OLD)

Votre habitation est à proximité d'un espace boisé ? Vous devez diminuer la masse de végétation autour de chez vous.

Le débroussaillage doit être réalisé par le propriétaire ou locataire de constructions, chantiers ou installation de toute nature où l'obligation légale s'applique.

Pourquoi ?

- Eviter les départs de feux et leur propagation,
- Réduire l'intensité de l'incendie,
- Faciliter la circulation des véhicules de secours.

Quand ?

Les mois de février et de mars sont les plus propices aux travaux (avant la reprise des végétaux).

Pour plus de détails voir :

Site de la ville rubrique /Mon quotidien /Vivre ensemble/obligations citoyenne /Débroussaillage/En savoir plus

Sécurité Fêtes de la Madeleine 2025



Une signalétique sera mise en place aux entrées de chaque quartier.

Les fêtes de la Madeleine se dérouleront du mercredi 16 au dimanche 20 juillet 2025. Afin de préserver la tranquillité des quartiers, la ville de Saint-Pierre-du-Mont interdira le camping sur les espaces verts.

« Les festayres » seront systématiquement dirigés vers le camping de Nahuques situé sur la commune de Mont-de-Marsan (541 avenue de Villeneuve). Les accès à votre quartier seront donc règlementés à compter du 18 juillet 2025 à 14h00, jusqu'au 20 juillet à 06h00. Certaines rues resteront cependant fermées jusqu'au 21 juillet au matin, le temps d'évacuer les dispositifs mis en place.

En effet, l'entrée et la sortie des quartiers seront surveillées et gérées par une société de gardiennage et ne seront possibles que :

- Quartier Bois Fleuri : rue Claude Monet.
- Quartier Biarnès : rues de la Bigorre, Louis Blériot et de l'Armagnac.
- Quartier du Pouy : rue des Saules, passage Bertrand et rue Commandant Clère (côté Mont de Marsan).
- Quartier Grand Bourrassé : rue Félix Arnaudin

N° Téléphone importants

Pour ne plus chercher

- 15 SAMU**
(Service d'aide médicale urgente)
- 17 POLICE**
- 18 Sapeurs-pompiers**
- 112 Appels d'urgence dans l'ensemble de l'Union Européenne**
- 114 Appels d'urgence pour les sourds et malentendants**
- 115 Samu social**
- 119 Pour une situation d'enfant en danger**
- 197 Alerte attentat / Alerte enlèvement**
- 3018 Cyber-harcèlement**
- 3019 Situation de Violences faites aux femmes**

En tant que riverain vous pourrez librement circuler pour quitter et rejoindre votre domicile sous certaines conditions : lors du contrôle d'accès, l'adresse complète vous sera demandée par l'agent de sécurité. Il en sera de même pour vos éventuels invités qui devront indiquer votre nom en plus de l'adresse à laquelle ils se rendent. Du mercredi 16 juillet 2025 au dimanche 20 juillet 2025 inclus, le stationnement des véhicules et le camping sauvage sont interdits sur les espaces verts des quartiers.

Du vendredi 18 juillet à 9h au lundi 21 juillet à 8h, les voies suivantes seront fermées : rue Maurice Boyau (au Bd des Pyrénées), rue du Béarn (au Bd des Pyrénées), rue Georges Guynemer (à l'intersection avec la rue Coste et Bellonte et au Bd des Pyrénées), rue du Docteur Dupouy (à l'intersection avec la rue de la Ferme) et boulevard de Harbaux (à l'intersection avec la rue Georges Stephenson).

Pour que les Fêtes de la Madeleine soient un moment convivial, il y va de la compréhension de tous.

A noter : pendant les fêtes, il n'y aura pas d'extinction de l'éclairage public.



LA CRECHE MUNICIPALE BIEN PLUS QU'UN MODE DE GARDE

Comment faire garder son enfant ?

Voilà la question primordiale que se posent les parents et futurs parents. Il existe sur la commune de Saint-Pierre-du-Mont plusieurs possibilités parmi lesquelles la crèche municipale.

Avec un agrément pour 52 berceaux, la crèche municipale accueille 80 enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans dans l'année.

Ils bénéficient de toute l'attention d'une équipe de professionnelles.

Autour d'Eloïse Rambour, directrice, infirmière puéricultrice et de Fabienne Potier, éducatrice de jeunes enfants, 15 collaboratrices s'occupent des petits, toutes détentrices d'un CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance ou de l'examen d'auxiliaire de puériculture. S'y ajoutent une secrétaire, 3 agents pour l'intendance et un cuisinier. Les enfants sont répartis en trois unités de vie : les bébés, les moyens et les grands.

« Nous accueillons les enfants de parents actifs et nous sommes aussi attentives aux parents qui ont besoin de temps dans leur recherche d'emploi », explique Eloïse Rambour, la directrice de la structure.

Des travaux, réalisés en 2018, ont permis d'améliorer considérablement le cadre de vie des enfants et d'aménager de nouveaux espaces intérieurs : une salle de snoezelen, une bibliothèque, un mur d'escalade, une salle de peinture, une salle de jeux aquatiques. Ces espaces facilitent l'organisation d'ateliers de motricité.

Le projet éducatif de la structure s'appuie sur les recommandations d'études psychologiques et de neurosciences et développe ainsi un environnement matériel et humain adapté et sécurisant. Il porte, par exemple, un intérêt majeur à l'éveil culturel à travers des activités sur le site ou en extérieur : ateliers musique, spectacles...

Parmi les priorités figurent le bien manger et l'éveil au goût. Le cuisinier de la crèche prépare tous les repas sur place. Il privilégie les produits de saison et les circuits courts autant que possible.

Autour du personnel en place de nombreux autres professionnels interviennent auprès des enfants et de leur famille pour une prise en charge plus globale. Une médecin est présente 12h par mois : elle reçoit les familles et accompagne l'équipe pour des formations. Une psychologue observe les enfants sur le temps d'accueil et peut accompagner les parents en proposant des entretiens. Elle apporte aussi son appui au personnel au travers de formations. La crèche s'investit fortement dans le soutien à la parentalité. D'autres partenaires sont sollicités tels que les structures de soin et de prévention du territoire (Camps, CMP, PMI, protection de l'enfance ...).

« C'est important de souligner que notre équipe est constituée de professionnelles de la petite enfance et suit des formations tout au long de l'année, auprès d'intervenants extérieurs. » précise la directrice

Le travail de l'équipe vise aussi à créer des échanges avec des structures extérieures : accueil d'enfants vivant chez des assistantes familiales, mise en place de passerelles avec les écoles de la commune...

« Nous travaillons en synergie avec l'ensemble des intervenants concernés par la petite enfance » conclut la directrice.

Avec la crèche municipale, la commune de Saint-Pierre-du-Mont propose un accueil de qualité et répond aux besoins des familles. Elle constitue un maillon essentiel de l'offre de garde dans le cadre du Service Public de la Petite Enfance instauré depuis le début de l'année.



LA COMMUNE

UN ACTEUR CLÉ DE L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

La loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi confie aux communes le rôle d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant. Depuis le 1^{er} janvier 2025, la commune a l'obligation d'organiser le Service Public de la Petite Enfance (SPPE) et de construire une politique répondant aux besoins des familles.

Ainsi la commune de Saint Pierre du Mont devient compétente pour :

- Recenser les besoins des enfants âgés de moins de 3 ans et de leurs familles en matière de services aux familles ainsi que des modes d'accueil disponibles sur son territoire.
- Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de 3 ans.
- Planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil.
- Soutenir la qualité des modes d'accueil.

Concrètement comment cela s'organise-t-il à Saint-Pierre-du-Mont ?

A la naissance d'un enfant domicilié sur la commune, le maire envoie un courrier aux nouveaux parents pour s'assurer qu'ils ont connaissance de l'offre des structures d'accueil, de l'accompagnement dont ils peuvent bénéficier dans leur nouveau rôle de parents ou des aides financières auxquelles ils ont droit. Il leur est également demandé de faire part de leurs attentes. Ils peuvent choisir de rencontrer Eloïse Rambour, la directrice de la crèche municipale, ou de se tourner vers le Relais Petite Enfance du Marsan. Ces échanges permettent à la commune de recenser les besoins et de les évaluer. Forte de ces informations, elle disposera d'un diagnostic en adéquation avec les attentes pour développer l'offre d'accueil adaptée aux moins de 3 ans.

LES MODES DE GARDE EXISTANTS SUR SAINT-PIERRE-DU-MONT

- Crèche municipale
530 rue de la Provence 40280 Saint-Pierre-du-Mont
- Micro crèche privée Family Sphère
168 Avenue de Sailhes 40280 Saint-Pierre-du-Mont
- MAM Les Petits Explorateurs
4 rue de Lorraine 40280 Saint-Pierre-du-Mont
- Les Assistantes Maternelles indépendantes : il y en a 65 sur la commune offrant 162 places d'accueil potentielles
Plus d'informations site internet landes.fr onglet "Assistants Maternelles Agréés "

LES INTERLOCUTEURS EN CHARGE DE LA PETITE ENFANCE

- Protection Maternelle et Infantile.
- CAF « monenfant.fr ».

Pour plus d'informations : site internet de Saint-Pierre-du-Mont onglet « Ma famille »



BUDGET 2025



Le mot de Jean-Marie Bayle

1^{er} adjoint en charge des finances, budget, Ressources Humaines

Lors de la préparation budgétaire 2024, j'évoquais un contexte international et national toujours incertain qui devait nous amener à rester vigilants et prudents sans toutefois remettre en question nos orientations, nos choix et nos engagements.

C'est dans cet esprit que nous avons conduit le budget 2024 où « gestion ne vient pas en contradiction avec projet », « ou prudence ne vient pas en contradiction avec optimisme ».

Le résultat de la section de fonctionnement reflète une gestion maîtrisée ; le montant des dépenses d'investissement témoigne du respect de nos engagements.

Concernant le résultat du Compte Financier Unique (CFU) 2024 du budget principal :

- Nous constatons un excédent dans la section de fonctionnement de + 1 028 448,19€
- Le résultat de clôture de l'exercice 2024 s'élève donc à 4 402 905,20€ (avec les résultats antérieurs reportés)



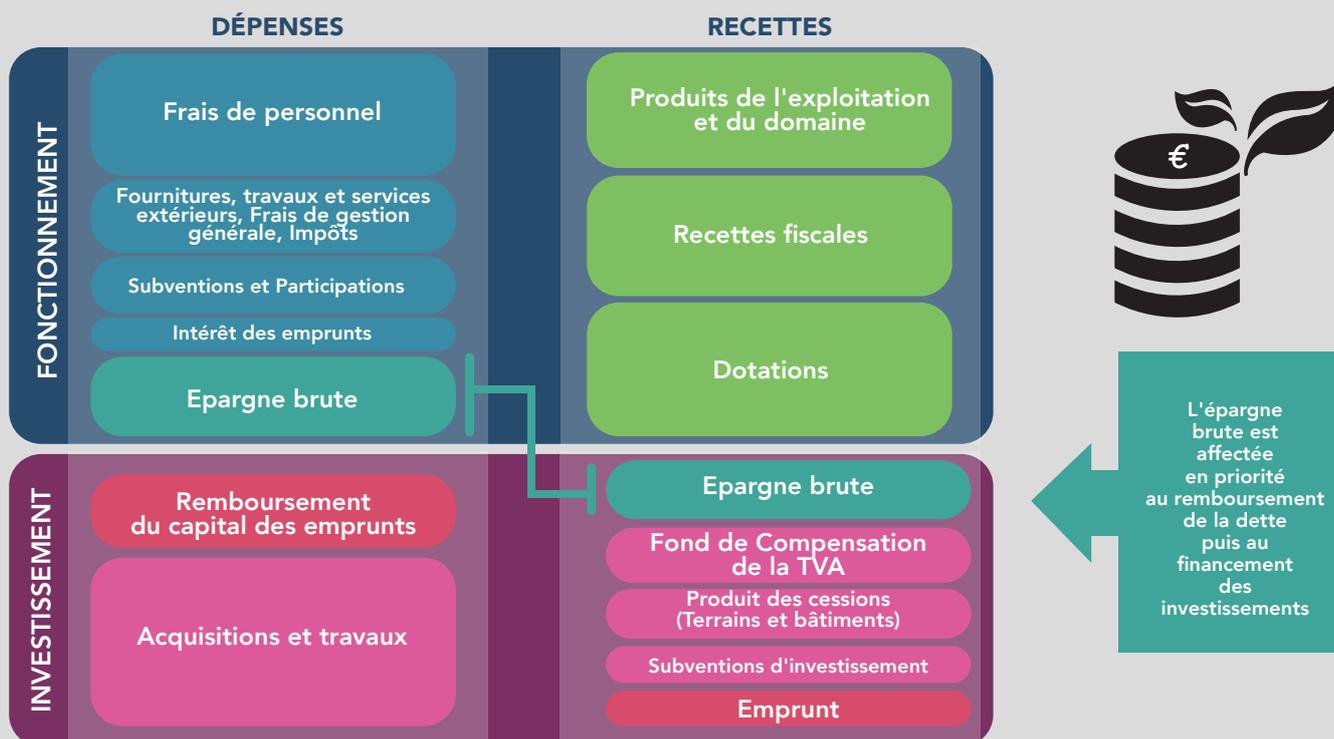
Tenant compte du résultat positif de l'exercice 2024 et des résultats antérieurs reportés, notre budget primitif 2025 nous permet d'envisager sereinement les orientations pour cette nouvelle année sans avoir recours à l'emprunt tout en continuant d'investir.

Ce budget vient consolider et marquer 5 années d'actions concrètes où projets et réalisations ont été nombreux dans un contexte instable ; des projets au service de nos administrés, des futures générations et guidés par le bien vivre ensemble ; des projets cohérents et soutenus par tous les partenaires institutionnels. Ainsi les projets en cours sur le quartier "Politique de la Ville" ont été accompagnés et co-financés par l'Europe, l'Etat, le Département, l'Agglomération et la CAF. Notre ville a su répondre aux problématiques nationales (et internationales) et à leurs impacts sur les collectivités locales.

Vous pouvez compter sur ma détermination et mon engagement pour maintenir une gestion saine, rigoureuse et transparente des finances de notre collectivité.

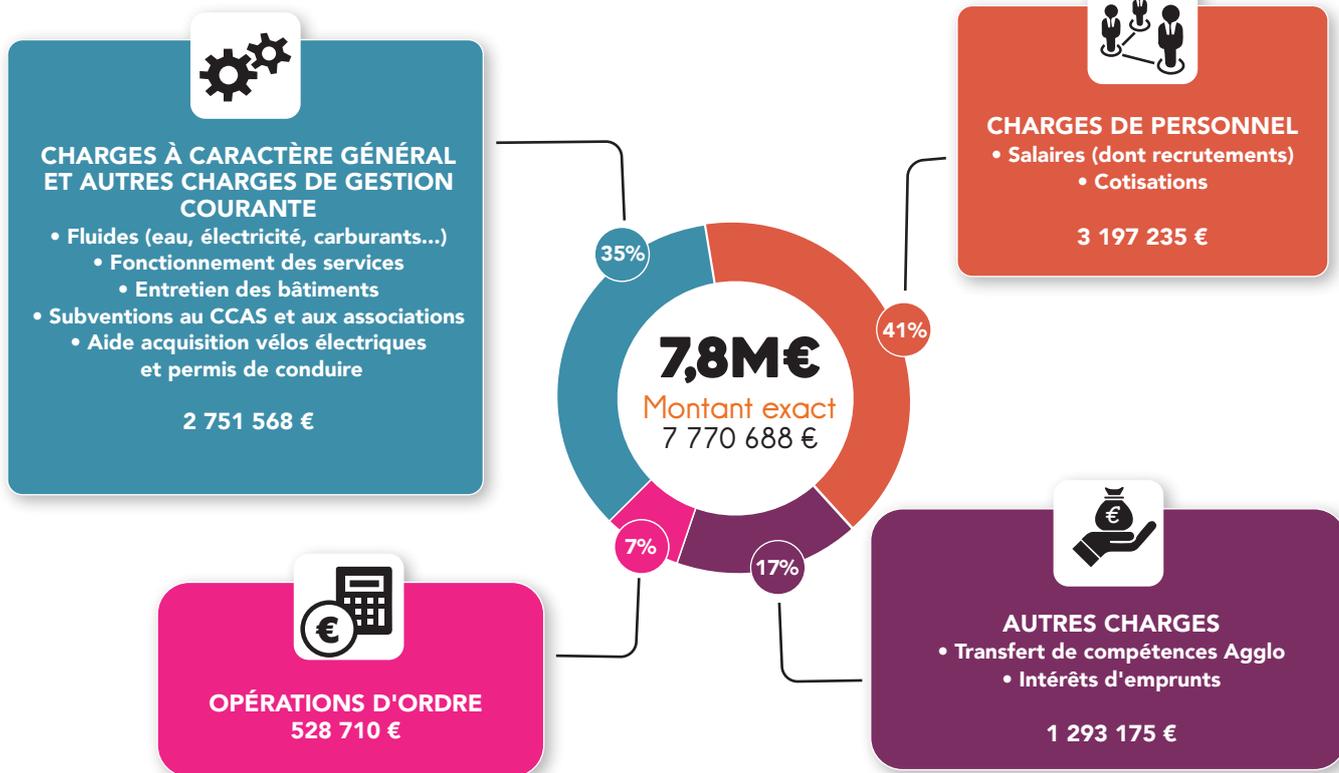
SCHÉMA SYNTHÉTIQUE D'UN BUDGET MUNICIPAL

Le budget communal est le document qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune sur une année civile (1^{er} janvier au 31 décembre). Il permet de financer les services publics locaux et les projets de développement. Il est voté par le conseil municipal et doit être équilibré, c'est à dire que les recettes doivent couvrir les dépenses.



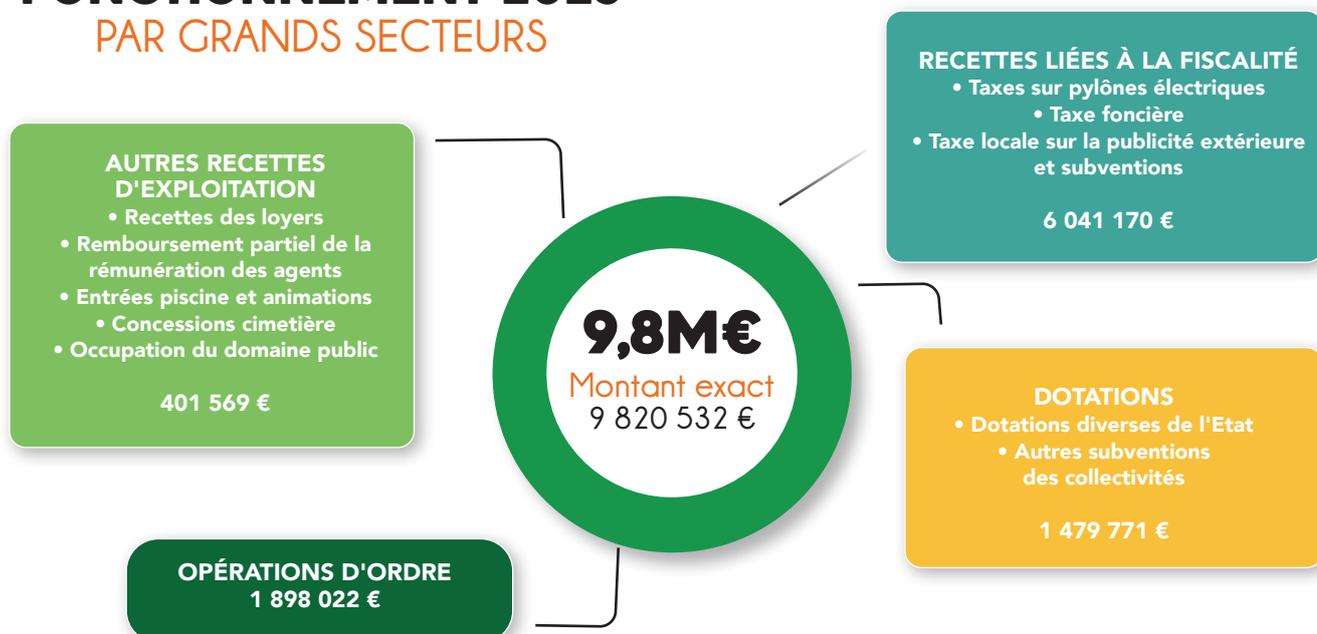
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025

PAR GRANDS SECTEURS



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025

PAR GRANDS SECTEURS

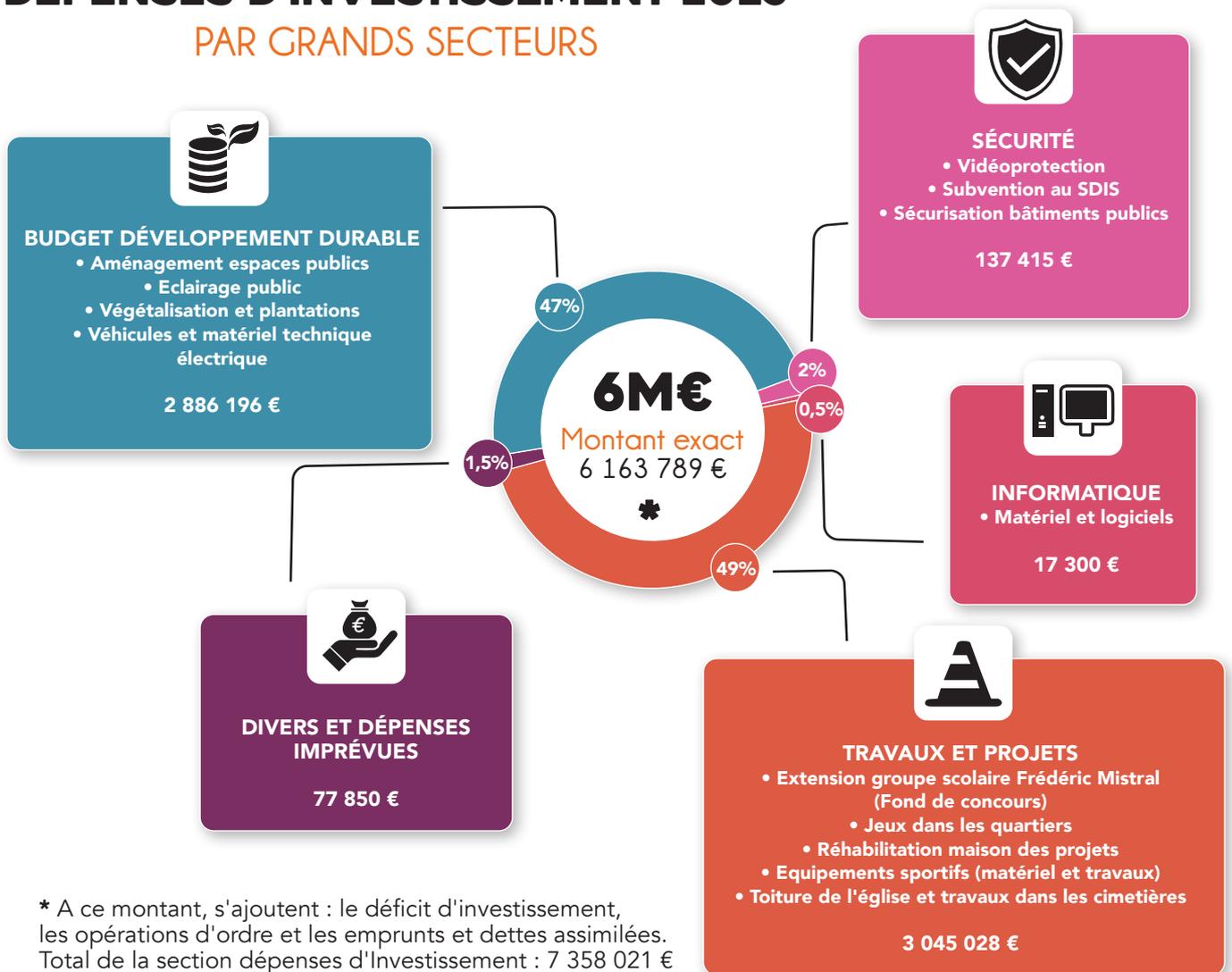


ET TOUJOURS DES AIDES POUR :

- L'achat d'un vélo à assistance électrique
Rendez-vous sur le site Internet de la ville : <https://saintpierredumont.fr/actualite/aide-a-l-achat-d-un-velo-a-assistance-electrique>
- Le permis de conduire / aides financières jeunesse
Rendez-vous sur le site Internet de la ville : <https://saintpierredumont.fr/aides-financieres-jeunesse>

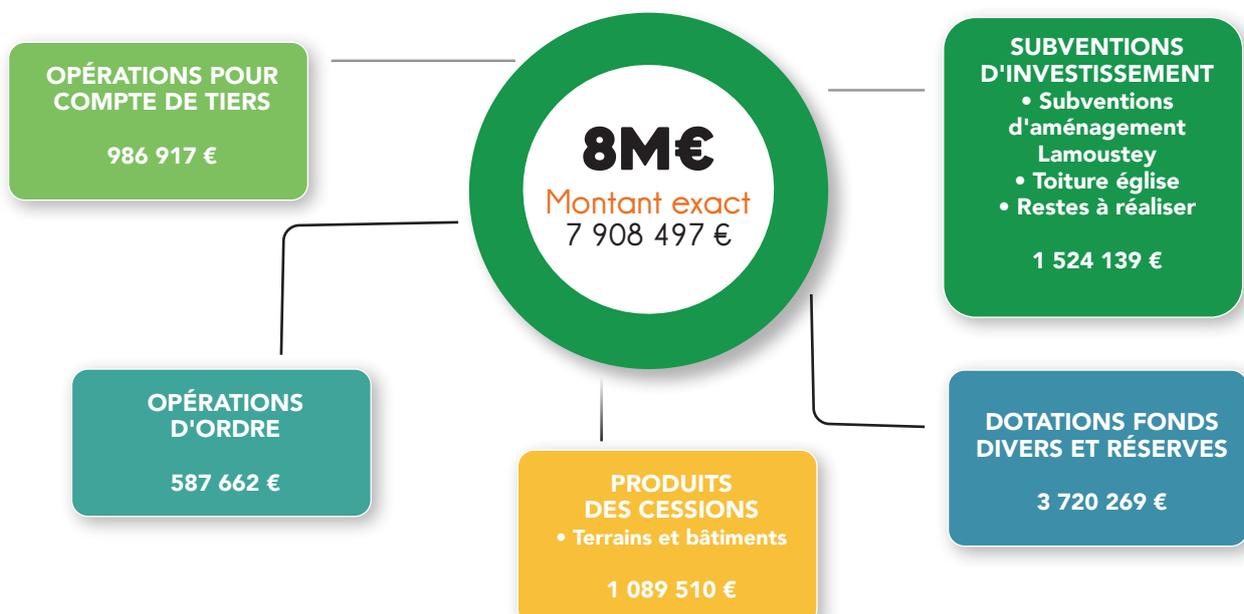
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2025

PAR GRANDS SECTEURS



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025

PAR GRANDS SECTEURS



Bien vivre ensemble :
Création d'aires de jeux pour les enfants dans les quartiers



Prévention et développement durable :
de nouveaux outils et véhicules pour nos agents



QUELQUES INVESTISSEMENTS 2025 EN IMAGES

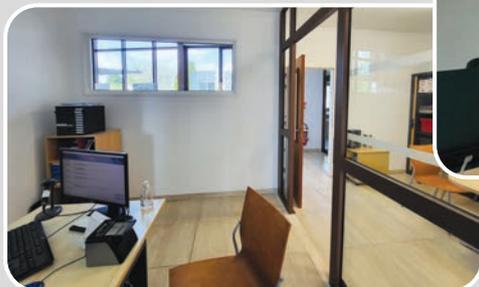
Construction et réhabilitation des bâtiments :
Maison des projets et hangar de Menasse



Entretien du patrimoine :
Réfection de la toiture de l'Eglise



Aménagement des services à la population :
Accueil Etat Civil et Communication Culture Vie associative





LA BIENNALE DE LA PHOTOGRAPHIE

Le 27 juin 2025 aura lieu le vernissage de la biennale de la photographie. Jusqu'au 26 septembre, les saint-pierrois pourront déambuler entre les tirages exposés en grand format dans les jardins publics du cœur de ville, de la mairie à l'EHPAD.

Ils sont neuf. Neuf photographes amateurs à semi-professionnels qui ont réussi l'exploit de capturer l'essence extraordinaire d'objets on ne peut plus ordinaires.

Parmi les 80 clichés qu'ils nous ont proposés, nous avons sélectionné les 50 qui constitueront cette exposition grand format.

Cet événement est une véritable invitation à découvrir l'art à travers les yeux de nos photographes locaux qui se sont réunis plusieurs fois au cours de l'année écoulée afin de travailler avec nous le thème retenu pour 2025 : « faire des images extraordinaires avec des objets ordinaires ».

La photographie est un langage universel et cette exposition permet de tisser des liens entre les habitants en créant un espace de dialogue et de rencontre à ciel ouvert, un lieu où émotion et art se croisent.

En faisant le choix d'offrir une exposition gratuite et ouverte à tous, nous choisissons de placer l'art au cœur de notre commune en contribuant à sa vie intellectuelle et culturelle : ce sont ces valeurs inclusives et démocratiques que nous souhaitons promouvoir avec force.



CONCOURS DE PHOTOS 2025 : QUAND LE QUOTIDIEN SE FAIT ART

« Il y a le pôle de celui qui fait une œuvre et le pôle de celui qui la regarde. Je donne à celui qui la regarde autant d'importance qu'à celui qui la fait ». C'est par ces mots que Marcel Duchamp a théorisé le concept du ready-made (que l'on peut traduire par « objet tout fait »), dont il s'est fait l'expert : il présente un objet du quotidien, le signe, l'expose et en fait une œuvre d'art. En 1917, son urinoir renversé, baptisé Fontaine, en est l'exemple le plus connu – et aussi le plus controversé. L'art contemporain était né et, avec lui, un nouveau regard sur les objets et la société de consommation.



Interview de Delphine Salembier, adjointe à la Culture

Faire des images extraordinaires avec des objets ordinaires : le thème est à la fois pointu et poétique, pouvez-vous l'expliquer ?

Nous vivons avec des objets qui sont invisibilisés, des objets tout à fait ordinaires. Pourtant, il est possible de porter sur eux un œil totalement différent en fonction de leur exposition ou de leur scénographie. L'objectif de ce thème est de montrer que l'on peut sublimer ces objets ordinaires en leur donnant une dimension extraordinaire grâce à une vision, un œil artistique.

Ce concours est-il ouvert à tous ?

Il s'adresse aux photographes amateurs : aujourd'hui, il n'en manque pas, et les saint-pierrois ont du talent !

En effet, la France ne manque pas de photographes amateurs. Aujourd'hui, d'ailleurs, ils sont des millions grâce aux téléphones portables. Peut-on concourir avec une photographie prise via un smartphone ?



RÈGLEMENT SUR WWW.SAINTPIERREDUMONT.FR

Absolument ! Les seules contraintes techniques portent finalement sur la présentation, dans la mesure où la photographie réalisée doit nous être proposée sur un tirage papier, sans cadre ni attaches. Tout est détaillé dans le règlement du concours, disponible sur le site Internet de la mairie.

Ce concours est maintenant organisé depuis plusieurs années : qu'avez-vous retenu des éditions précédentes ?

Sans conteste, une belle évolution : la première année, beaucoup de photographes amateurs n'ont pas osé participer à ce concours par crainte que le niveau soit trop élevé, trop « professionnel ». Or, et nous y revenons, l'usage du téléphone portable a bien démocratisé la photographie, ce qui a permis l'émergence de talents inconnus. C'est d'ailleurs le rôle de la Municipalité de soutenir la créativité de nos administrés et de mettre en lumière l'art au sein de notre commune.

FÊTES PATRONALES

10 ANS D'ANIMATIONS POUR LE COMITÉ DES FÊTES



En 2025, le Comité des fêtes de Saint-Pierre-du-Mont fête ses 10 ans d'existence. Une décennie de fêtes patronales et d'événements placés sous le signe de la convivialité et du partage. Du 12 au 15 juin 2025, les bénévoles de l'association et les partenaires vous donnent rendez-vous pour une nouvelle édition toujours plus festive !

Le Comité des Fêtes anime la ville de Saint-Pierre-du-Mont depuis plus de huit ans avec une cinquantaine d'événements variés, tels que des repas, soirées à thèmes, lotos, et bien d'autres encore, sans oublier nos traditionnelles fêtes patronales. La reprise du Club Taurin en 2021 montre également un bel engagement envers les traditions landaises, essentiel pour maintenir le lien avec notre patrimoine culturel.

Cette année, le programme met à l'honneur les participants qui ont été présents depuis le début de l'aventure, ainsi que ceux qui ont récemment rejoint l'équipe pour la renforcer et la dynamiser. Les festivités débiteront dès le jeudi 12 juin 2025 avec le loto du Sporting Club tennis de Saint-Pierre-du-Mont à 20h30.

Elles continueront le vendredi dès 18h00 par une course de trottinettes, une course cycliste et un repas animé.

Dès 09h00 le samedi, rendez-vous pour la course pédestre alliant ville et campagne, le trail urbain ! Cette année, l'association « Entre parenthèses » parrainera l'événement ; elle accompagne les enfants atteints de cancers pour leur permettre de s'évader un instant entre les traitements.

L'École de musique prendra le relais à 10h00 pour son concert annuel et la course landaise à 17h00. Les repas seront assurés par les sections du Sporting Club Omnisports.

Le dimanche, la journée commencera à 11h00 avec un concert organisé à l'EHPAD, qui offrira un moment de divertissement pour nos aînés saint-pierrois. Puis un spectacle d'échassiers et un lâcher de pigeons dans le cœur de ville. Le repas sera assuré par le Comité des fêtes.

A partir de 14h00 : Hip-hop, course de voitures à pédales, concours de cocardes, spectacles pour enfants, jeux en bois, maquillage festif ou encore manèges rythmeront l'après-midi.



Clémentine SERIS,
Présidente du
Comité des Fêtes

« C'est grâce à tous, que les fêtes deviennent un week-end où l'on se retrouve pour profiter des premiers beaux jours qui annoncent l'été. Nous vous invitons donc à venir nombreux partager ces moments de fête avec nous, dans l'esprit familial que nous nous efforçons de conserver depuis le début. Merci à tous ceux qui, depuis 10 ans, font vivre le comité des fêtes de Saint-Pierre-du-Mont ! »

Vous souhaitez vous investir dans cette association et être bénévole ?

Contactez le Comité des fêtes de Saint-Pierre-du-Mont par téléphone au 06 67 57 11 82 ou par mail à comitedesfetesspdm40@gmail.com.

Retrouvez le programme complet des fêtes patronales sur le site internet de la ville www.saintpierredu-mont.fr ; ou encore sur la page Facebook « Comité des fêtes SPDM » ou le compte Instagram « comitedesfetesspdm ».



Les Perturbés : 5 ans de musique

Déjà cinq années que le Brass Band Les Perturbés anime les événements avec leur talent et leur énergie musicale !

Pour marquer cet anniversaire, l'association vous invite le samedi 07 juin 2025 à une journée festive à la Maison du Temps Libre de Saint-Pierre-du-Mont. Rendez-vous dès 14h00 avec différents groupes tout au long de l'après-midi et de la soirée.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur leur page Facebook "Les Perturbés".

Au **CŒUR** DE L'HISTOIRE...

... Si Saint-Pierre-du-Mont m'était conté



Franck Lorenzon

BALADE PATRIMONIALE AU CŒUR DE VILLE DE **SAINT-PIERRE-DU-MONT** ET SES ENVIRONS



Accessible à tous et d'une durée entre 50 min et 1h30, en comptant avec les « arrêts-découvertes », cette promenade permet de redécouvrir le plateau de Saint-Pierre-du-Mont, situé à une altitude de 80m et bordé par la vallée de la Midouze et le vallon du Bourrus, et plus communément appelé Cœur de ville.

Cette balade se compose de 5 points d'étapes : l'église, le Castera, le Pôle, la route de Haut-Mauco et l'hôtel de ville.

- Départ : rendez-vous à l'église près du tilleul classé « arbre remarquable », vous y trouverez un panneau explicatif sur l'église et sa partie classée, le chœur et ses 3 absidioles, depuis 1982 aux bâtiments de France. A noter : l'église a donné son nom à la commune lors de la Révolution.
- Prenez ensuite l'avenue du 21 août 1944, date des combats au Pont de Bats pour la libération de Saint-Pierre-du-Mont et Mont de Marsan, vous traversez le quartier près du cimetière du Bourg, datant des années 1950-1960 et dominant la vallée de la Midouze, pour arriver à notre deuxième étape, la côte du Castera (Castera / Castra : point fortifié, facile à défendre). Avant se trouvaient en bas de cette côte, un lavoir et un abreuvoir pour le bétail.
- Empruntez à gauche l'impasse du Castera, chemin ancien qui permettait d'aller vers Ménasse en carioles et charrettes, vers le rond-point avenue Camille Claudel et remontez vers le Pôle, construit en 2009. Vous remarquerez que la rocade est construite dans un petit vallon où jadis, jaillissait une source.
- Arrivé au Pôle, engagez-vous sur l'espace promenade longeant la rocade.
Sur votre gauche se trouve le théâtre de verdure où sont organisés spectacles en plein air et courses landaises durant les fêtes patronales. Imaginez qu'à la place des parkings et résidences qui se trouvent devant-vous, il y avait des terrains de football, de basketball et des champs de la ferme du quartier Saint-Louis.
Sur votre droite, par de-là la rocade et à côté du château d'eau, se trouve le quartier Saint-Louis, anciennement dit « Saint-Genès ».
- Vous êtes maintenant sur la route de Haut-Mauco.
Prenez à gauche rue Jules Ferry et revenez vers l'Hôtel de ville. Nous longeons l'ancienne voie ferrée qui reliait Mont-de-Marsan à Dax sur notre droite et qui deviendra d'ici quelques années une voie verte. Notez que certaines maisons de ce quartier étaient déjà présentes sur les cadastres napoléoniens !
- A gauche, le quartier est plus récent puisqu'avec l'école Jules Ferry, il date des années 1955.

Votre balade se termine au cœur de ville, dont la rénovation s'est achevée en 2011. Mais vous pouvez bien évidemment flâner dans les jardins publics et continuer de découvrir ce beau patrimoine qui vous entoure...

MAJORITÉ MUNICIPALE

Saint-Pierroises, Saint-Pierrois,

Une étape forte, chaque année d'un mandat, est le vote du budget. Il y a naturellement ce que nous souhaiterions faire et ce que nous pouvons réellement réaliser. Les subventions de l'Etat sont, vous vous en doutez, à la baisse, notamment en raison de la suppression de la taxe d'habitation. Plusieurs objectifs sont à tenir dans ce budget, maintien d'un faible endettement et même diminution de la dette, achèvement des travaux entrepris comme la maison des projets, réalisation des investissements indispensables comme l'installation de colombariums au cimetière du Cosse, poursuite de la création d'aires de jeux dans les quartiers, amélioration des outillages des agents de la commune en passant au maximum à l'électrique, investissements liés au développement durable, etc

Nous sommes entrés dans la dernière année du mandat et nous allons assister, orchestré par l'opposition municipale, au dénigrement systématique de toutes les réalisations et de toute la politique menée depuis 11 ans. La qualité de vie à Saint-Pierre-du-Mont est là pour prouver la réussite des projets menés par votre maire et votre équipe municipale, avec une gestion financière que beaucoup de communes nous envient. Et pourtant, les difficultés liées à la pandémie ne nous ont pas été épargnées au début de ce deuxième mandat.

La politique « autrement » souvent souhaitée par les administrés constructive et non destructive ne sera malheureusement pas encore cette fois-ci au rendez-vous car notre opposition n'a rien compris de cela. Elle continue à s'enfermer dans une politique politicienne, mais quand on ne sait faire que cela, il est difficile de changer de paradigme. Heureusement le vote du budget est là pour nous permettre de vous assurer que la commune est bien gérée.

La majorité municipale

COLLECTIF POUR SAINT-PIERRE-DU-MONT

Le temps du bilan

L'équipe municipale est élue depuis mars 2014. En avril, le Conseil municipal votera son dernier budget avant son renouvellement complet lors des élections municipales en mars 2026.

En onze ans, le maire et sa majorité ont eu suffisamment de temps pour développer les actions, soutenir leurs priorités, donc agir pour notre commune et son agglomération.

Pour l'actuelle majorité, il s'agit donc de la dernière année pour honorer les engagements formulés en 2020 et regroupés par thématique : les projets, la gestion financière et la gouvernance.

Nous les avons repris pour dresser le bilan de leur second mandat et vous invitons à vous replonger dans ce document signé et publié par l'actuel Maire.

Vous y constaterez le fossé considérable entre ses promesses et la réalité.

Par exemple son engagement à bien gérer les comptes de la commune s'est soldé par une forte augmentation d'impôt pour compenser leur mauvaise gestion.

Aussi, très peu de projets ont été réalisés, hormis sur le quartier La Moustey qui a mobilisé presque l'exclusivité des dépenses d'investissement de la commune.

Pour ce dernier budget, le ciblage des crédits reste identique. Le budget voirie sera majoritairement dédié au projet de réaménagement urbain de La Moustey. Il en va de même pour les investissements dans les bâtiments fléchés sur la Maison des projets, le nouveau Chalet ou les futurs mobiliers urbains.

Durant ces six ans de mandat, l'actuelle majorité aurait pu mieux répartir les investissements, rénover les voiries des différents quartiers, engager des actions significatives en matière de transition écologique et préserver nos espaces naturels.

Nous proposerons un autre chemin pour garantir un développement harmonieux pour notre commune.

Julien Paris, Patricia Beaumont, Elodie Escaffre, Frédéric Da Costa, Mireille Junca, Cédric Peter

L'AGENDA

CINÉMA / THÉÂTRE / SPORT / ASSOCIATION / CONFÉRENCE / CONCERT / MUSIQUE / FÊTE



MAI

DIMANCHE 4 MAI

Tournoi annuel de Handball
Organisé par le Sporting Club Handball à l'E.M.S, rue de la Provence.

JEUDI 8 MAI

Commemoration du 08 mai 1945
Dès 11h30, Cérémonie commémorative de la victoire du 08 mai 1945 au Monument aux Morts, square Jean Moulin.
Rens : 05 58 76 44 82.

DIMANCHE 11 MAI

Vide-greniers
Organisé par l'association pour Saint-Pierre-du-Mont à la Maison du Temps Libre.

VENREDI 16 MAI

Nocturne Bricolage
à partir de 18h00. Vous avez envie de faire votre salon de jardin ? Bricoler votre projet déco ? Réaliser des petits travaux de réparations chez vous ou participer collectivement à la confection du mobilier de la micro forêt ? Venez nous rencontrer et nous réaliserons vos souhaits ensemble ! Rendez-vous à la micro-forêt de la Tuilerie, rue des Minotiers.
Infos : 06 30 12 51 38 / 05 58 76 44 85
respdevdurable@saintpierredumont.fr
Gala de Natation artistique
par le club des Dauphins
A la piscine municipale C.Lassaigne, E.M.S, 214 rue de la Provence.

VENREDI 23 MAI

Don du Sang
Collecte de sang à la Maison du Temps Libre.
Prendre rdv en ligne
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

SAMEDI 24 MAI

Mai à vélo de 09h à 12h
Un mois pour adopter le vélo...pour la vie ! Diagnostic vélo, petites réparations, voies mobilités douces, informations sur les aides au financement pour l'achat d'un vélo. Rendez-vous sur la place des commerces au Cœur de ville.

SAMEDI 31 MAI

dès 11h00
Fête des Voisins : que vous habitez le quartier ou pas, venez faire la fête avec nous, rencontrer l'association les Jardins des Land2Mains et découvrir les Jardins Familiaux, 152 rue de la Dominante. Repas partagé sur place.
HomeFest Festival
de 15h00 à 0h00
Micro festival de métal organisé par l'association HomeFest Festival, cette 1^{ère} édition se déroulera à la Base de Loisirs du Marsan. Billetterie sur www.helloasso.com.

DU 10 MAI AU 28 JUIN

Aquapitchouns (à partir de 2 ans)
Activité qui a pour but d'éveiller l'enfant à un environnement aquatique, les samedis matin de 11h à 12h.
Rens : au 05 58 05 53 87 ou à servicesports@saintpierredumont.fr.

JUIN

DIMANCHE 1^{ER} JUIN

Vide-greniers
par l'association Matous Landes à la Maison du Temps Libre.
9^{ème} édition du Mounride
course d'obstacles sur Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont.
Plus d'informations : www.mounride.fr.

VENREDI 6 JUIN

Visite des Micro-forêts jardins participatifs de Saint-Pierre-du-Mont
Pourquoi planter des micro-forêts ? Quels intérêts ? Venez poser vos questions et découvrir les multiples bienfaits des micro-forêts. Rendez-vous à la micro-forêt de la Tuilerie, rue des Minotiers.
Infos : 06 30 12 51 38 / 05 58 76 44 85
respdevdurable@saintpierredumont.fr

SAMEDI 7 JUIN

Les Perturbés fêtent leurs 5 ans
à la Maison du Temps Libre.
Tournoi de football Jean Alavoine
à la Plaine des Jeux de Ménasse.

DU 07 AU 09 JUIN

Championnat de France de PARA Basket Adapté
Espace Multisports Saint-Pierrois, 214 rue de la Provence.

DU 12 AU 15 JUIN

Fêtes patronales de Saint-Pierre-du-Mont
Durant le week-end, repas et animations sont proposés pour petits et grands. Renseignements auprès du Comité des Fêtes de Saint-Pierre-du-Mont : comitedesfetesspdm40@gmail.com.

VENREDI 13 JUIN

Course de Trotinettes à 18h : organisée par le service des sports en partenariat avec le Comité des fêtes.

SAMEDI 14 JUIN

Trail Urbain : départ 09h devant la Maison du Temps Libre.
Recherche de signaleurs : inscription auprès du Service des sports : 05 58 05 53 86 ou servicesports@saintpierredumont.fr.

DIMANCHE 22 JUIN

Fête des Familles de 10h à 16h
Matin : Sophro prénatale pour les futures mamans et yoga post natal.
Après-midi : Les couches lavables : les différents types de couches, l'entretien, tout ce qu'il faut pour bien démarrer.
Toute la journée : Vide poussettes / vide-greniers, Fabriquer sa lessive maison, stand sur la nutrition, éveil des sens par les plantes : couleurs, odeurs et goût des fines herbes et des fleurs.
Rendez-vous au Chalet de Lamoustey, 168 avenue de Lamoustey.
Infos : 06 30 12 51 38 / 05 58 76 44 85
respdevdurable@saintpierredumont.fr

DU 20 AU 22 JUIN

Stage Aïkido
en présence de Malcom TIKISHEWAN
A l'Espace Multisports Saint-pierrois.
Rens : <https://daikyokan-dojo.fr/>.

DIMANCHE 29 JUIN

Kid's Tour #11 - Finale battle
Organisé par l'association Dream Landes, salle D de l'E.M.S, rue de la Provence.

Vide-greniers
organisé par l'association La farandole à la Maison du Temps Libre.

DU 27 JUIN AU 26 SEPTEMBRE

Biennale de la photographie de Saint-Pierre-du-Mont
Thème « Donner à voir ce l'on peut montrer des images extraordinaires avec des objets ordinaires. »
Vernissage de l'exposition grand format le 27 juin à 18h30, à l'Hôtel de Ville.

JUILLET

LUNDI 07 JUILLET

Marché des Producteurs de Pays
Dès 18h, Marché des Producteurs de Pays à la Base de Loisirs du Marsan.

DU 07 AU 25 JUILLET

Les animations du service Sports et Vie associative Sportive
• **Session Aquakids pour les vacances d'été**
Inscriptions auprès du service sport et vie associative sportive à partir du 5 mai 2025.

• **Vacances sportives été**
Pour les 8/ 12 ans, 3 périodes d'animations sportives : du 07 au 11, du 15 au 18 et du 21 au 25 juillet 2025.

Renseignements auprès du Service Sports et vie associative sportive : 05 58 05 53 86 ou servicesports@saintpierredumont.fr.

CONCOURS

Concours de peintures 2025

Exposition jusqu'au 16 mai 2025.
Venez voter pour votre coup de cœur !
Remise des prix le 16 mai à 18h00 à l'Hôtel de Ville.
Jusqu'au 26 mai 2025 - Concours Photos 2025

Concours Photos de Saint-Pierre-du-Mont

Thème « Faire des images extraordinaires avec des objets ordinaires » Dépôt des photos en mairie du 26 mai au 06 juin 2025
Règlement sur www.saintpierredumont.fr.

Marché dans nos quartiers, jusqu'au 19 juin 2025

Tous les jeudis de 9h30 à 10h30, hors vacances scolaires, sur inscriptions auprès du service sports et associative sportive au 05 58 05 53 86 ou à servicesports@saintpierredumont.fr.

Ecole Multisports, jusqu'au 26 juin 2025

pour les 4/5 ans et les 6/8 ans tous les mercredis matin hors vacances scolaires jusqu'au 26 juin 2025 sur inscriptions auprès du service sports et associative sportive au 05 58 05 53 86 ou à servicesports@saintpierredumont.fr.

PISCINE MUNICIPALE C. LASSAIGNE

- Fermeture les 1^{er}, 8, 29, 30 et 31 mai, 09 juin et le 14 juillet 2025.
- Horaires d'ouverture vacances d'été du 07 juillet au 1^{er} août 2025 et du 25 au 31 août 2025.
- Fermeture annuelle pour entretien du 02 au 24 août 2025.
- Plus de renseignements : www.saintpierredumont.fr

INFOS JEUNES

Ta p'tite page à toi



LES PETITS BAIGNEURS

J'ai 6 ans, je suis saint-pierrois, j'ai la possibilité d'intégrer l'Aquakids, une activité aquatique ayant pour objectif de m'amener à être autonome dans l'eau. D'une durée de 30 minutes, les séances se déroulent uniquement durant les vacances scolaires, à la piscine municipale de Saint-Pierre-du-Mont (214 rue de la Provence). Mes leçons seront dispensées par les éducateurs du Service Sports et Vie associative sportive, titulaires du brevet d'état d'éducateur sportif, spécialité « Activité aquatique et de la natation ».

Pour mes parents, les tarifs

Résidents saint-pierrois

- 1 leçon : 13€
 - Forfait 5 leçons : 58€
 - Forfait 10 leçons : 100€
- + 2€ carte support abonnement

Résidents non saint-pierrois

- 1 leçon : 15€
 - Forfait 5 leçons : 65€
 - Forfait 10 leçons : 115€
- + 2€ carte support abonnement

Et pour les plus petits ?

Je suis âgé de 2 à 5 ans, je peux participer aux séances de l'Aquapitchouns, une activité d'éveil aquatique favorisant la découverte de l'eau par le jeu. Je dois être accompagné d'un adulte responsable de ma surveillance pendant toute la durée de la séance (45 minutes) le samedi de 11h15 à 12h00..

Inscris toi ! L'activité est programmée en mai et juin et la capacité d'accueil est fixée à 10 enfants.

- 1 enfant/1 adulte résidents saint-pierrois = 7 €
- 1 enfant/1 adulte résidents non saint-pierrois = 8 €

Pour plus d'informations : servicesports@saintpierredumont.fr / 05 58 05 53 86

PRINTEMPS / ÉTÉ 2025 POUR LES ADOS

Je suis un jeune saint-pierrois né entre 2010 et 2013, j'ai la possibilité de participer aux animations proposés par le Service Sports et Vie Associative Sportive.

Le **28 avril**, une journée est prévue au stade d'Eaux Vives de Pau. Au programme : rafting et découverte des berges du Gave de Pau.

Tarifs : 15€ pour les résidents/ 20€ pour les non-résidents.

Cet été, le séjour ados aura lieu du **7 au 11 juillet** à Urrugne. Au programme : des activités culturelles (visite des grottes de Sare et du château d'Abbadia) et sportives (randonnées dans les Pyrénées, paintball, Aquazone, canoë, et autres activités balnéaires).

Vacances sportives été

Du 7 au 11, du 15 au 18 et du 21 au 25 juillet 2025

Pour les 8/12 ans (2013 À 2017)

A la journée ou demi-journée, viens découvrir et pratiquer des disciplines sportives et variées !

Tarifs : Résidents : 3,5€ la ½ journée / 8,00€ la journée.

Non-résidents : 4,5€ la ½ journée / 10,00€ la journée.



Pour plus d'informations : servicesports@saintpierredumont.fr / 05 58 05 53 86